

Fédération Tunisienne de Football
PV N° 1
Saison Sportive 2018/2019

Commission Nationale de Discipline et de Fair – Play
Réunion du Vendredi 15 Février 2019 ouverte à 15h00
Sous la présidence de M . Mohamed Ali Gherib

Membres Présents : MM - Wajdi Mhiri –Sami Slim.

***Joueurs avertis lors des rencontres 1/16^{ème} de finale de la coupe de Tunisie des séniors du 29 et 30/01/2019 :**

MECHRAOUI ALI	LN°960314002	ASR	SIOUD AYMEN	LN°911002007	ASR
GARA ACHREF	LN°931009021	ASR	GHAOUI FADI	LN°950227005	ASR
SABAHI AMIR	LN°880103084	USMO	ELRAYACH AMIR	LN°990728032	USMO
GUESMI MONDHER	LN°930330008	USBG	AZER CHOKRI	LN°990627017	EGSG
SAHRAOUI MAROEN	LN°960109002	CAB	CHIKHAOUI HAYKEUL	LN°960904029	ST
BEN MRAD MAHDI	LN°980606002	ST	BNINA HOUSSEM	LN°941214004	ST
MATAR BACHA ANIS	LN°820207013	USB	TEBINI NADHIR	LN°921109001	USB
BEN SALEM KARIM	LN°860615032	USAJ	THABET ACHREF	LN°940220007	USAJ
ECHEIKH IHEB	LN°001113051	USAJ	KRIR NABIL	LN°920929026	OSK
BEN CHRIFIA HAMZA	LN°960503007	EAS	BEN AISSA HENI	LN°941019013	EAS
JAMMEL MALEK	LN°951215016	CSHL	MIDA AHMED	LN°880515036	SG
GHARSALLAOUI KHALED	LN°890729008	SG	AHMED AMMAR	LN°941101001	SG
BOUZIDI HENI	LN°960528006	ZSCH	OURIMI ABDEL FATTEH	LN°910530006	ZSCH
MERIMI MAKREM	LN°800507013	ZSCH	SAIDI HAZEM	LN°971015005	ZSCH
KILANI EZZEDINE	LN°911001037	ZSCH	BOUJLIDA ADEL	LN°960319029	ZSCH
HAJ SALEM RAMI	LN°940207012	CSMS	ZELFANI MOHAMED AKREM	LN°880930001	CSMS
MAALEL MOHAMED	LN°951008001	CSMS	BEN SLIMEN MOUNIR	LN°970101034	ASD
NACER TAHER	LN°980829016	ASD	MGANNEM MOUNIR	LN°821222093	EMM
ZAOUALI HAMDI	LN°970804002	EMM	ABDESSALEM FAHMI	LN°940728017	EMM
NAJEH HAMMADI	LN°840308008	ASM	JELASSI HAMZA	LN°910929019	CSS
MATHLOUTHI HAMZA	LN°920725010	CSS	HNID NASSIM	LN°970312004	CSS
CHAOUAT FIRAS	LN°960508007	CSS	ROMDHANI OUSSAMA	LN°961129002	JSK
HAMDI ALA	LN°910119042	JSK	AYOUNI HAITHAM	LN°910516010	JSK
CHALBI MOHAMED RIDHA	LN°970831002	ASOE	HAMMAMI MOHAMED AMIR	LN°850304013	ASOE
KTHIRI MOHAMED	LN°910426003	ASOE	LABIED SAIF EL ISLAM	LN°000410003	USTAT
MHAMDI HAITHAM	LN°930306005	USTAT	ABDESSLEM MOHAMED ALI	LN°910414048	USTAT
ZAALOUTI YOSRI	LN°960201035	ASS	SAIDI MOHAMED MAROEN	LN°930809001	ASG
AGERBI SKANDER	LN°930126013	ASG	CHAOUECH ZIED	LN°840415025	ASG
BGUIR SAAD	LN°940322010	EST	BELAILI MOHAMED YUCEF	LN°920314027	EST
MESKINI MOHAMED AMINE	LN°970605004	EST	MEJDI YASSINE	LN°960418005	ESM
LAZZAZ HABIB	LN°980124003	ESM			

Joueurs expulsés lors des rencontres 1/16^{ème} de finale de la coupe de Tunisie des Séniors du 29 et 30/01/2019 sont suspendus pour :

SALHI MOHAMED FIRAS	LN°971217002	SCBA	Un (01) match ferme : 2 ^{ème} Avertissement
MAOUANI KHEMAIS	LN°951018010	ASG	Un (01) match ferme : 2 ^{ème} Avertissement
FRIQUI RIADH	LN°970729007	JSK	Un (01) match ferme : 2 ^{ème} Avertissement
RAMASSEURS DE BALLE			
JERBI MOHAMED AMINE	LN°030513013	ASS	Trois (03) Matches Fermes : Attitude inconvenante envers joueur
TRABELSI RAYEN	LN°020206031	ASOE	Trois (03) Matches Fermes : Attitude antisportive

M.S.F.



NB/ Les joueurs avertis et expulsés lors des rencontres 1/16^{ème} de finale de la coupe de Tunisie des séniors du 29 et 30/01/2019 des clubs des ligues 1 et 2 sont passibles des sanctions financières suivantes :

-Joueur averti : Trente dinars (30DT).

-Joueur expulsé : Cinquante dinars (50DT) pour chaque match de suspension et ce conformément aux dispositions de l'article 28 du règlement financier de la FTF.

Joueurs expulsés lors des rencontres 1/32^{ème} de finale de la coupe de Tunisie des Jeunes du 27/01/2019 sont suspendus pour:

JUNIORS			
BOUSSALMI AHMED	LN°010921007	ASMD	Cinq (05) matchs fermes : Blasphème
GHANNEM MOHAMED AZIZ	LN°001012051	SSA	Deux (02) matchs fermes : Propos injurieux ,grossiers envers arbitre
HAMDI HAROUN	LN°000228093	SSA	Deux (02) matchs fermes : Propos injurieux ,grossiers envers arbitre
ATTAFI ANOUAR	CIN°13640084	OK	Proposition de radiation : Agression envers officiel
OUERGHY FARES	CIN°13633184	OK	Proposition de radiation: Agression envers officiel
OUERGHY KHALED	CIN°13641325	OK	Proposition de radiation : Agression envers officiel
BOUGHANMI JESSER	CIN°13635270	OK	Proposition de radiation : Agression envers officiel
GHARBI NADER	CIN°13640084	OK	Proposition de radiation : Agression envers officiel
SYOUD ESLEM	LN°010502014	CSCH	Trois (03) matchs fermes et une amende de 500DT : Geste provocateur envers public
BEN HARID CHEDLY	LN°010503006	CAB	Cinq (05) matchs fermes : Blasphème
CHERIF JASSER	LN°000713004	CSD	Un (01) match ferme : 2 ^{ème} Avertissement
BEN EL KHADRA BILEL	LN°000329020	SSS	Trois (03) matchs fermes : Propos injurieux envers adversaire
ABID JAOUHER	LN°010612016	COM	Deux (02) matchs fermes : Propos injurieux envers arbitre
BARHOUMI WAEI	LN°000820009	ESHS	Quatre (04) matchs fermes : Coup volontaire n'entraînant pas de blessure
TRABELSI MOHAMED AMINE	LN°000712020	ASA	Quatre (04) matchs fermes : Coup volontaire n'entraînant pas de blessure
MESSI IMED	LN°010327001	LPST	Deux (02) matchs fermes : Jeu violent
NAGGAHA YASSINE	LN°001012014	USTAT	Un (01) match ferme : 2 ^{ème} Avertissement
FERCHICHI HAMDI	LN°000802015	ASSBK	Un (01) match ferme : 2 ^{ème} Avertissement
MZOUGHY TAREK	LN°000904097	SCBA	Un (01) match ferme : 2 ^{ème} Avertissement
ZRAFI SKANDER	LN°010901003	USMO	Quatre (04) matchs fermes : Coup volontaire n'entraînant pas de blessure
WADERNI CHAMSEDDINE	LN°010427019	WSH	Huit (08) matchs fermes : Tentative d'agression envers arbitre
HAMMOUDA JASSER	LN°000211001	OCK	Quatre (04) matchs fermes : Coup volontaire n'entraînant pas de blessure
EL BEJI JAWHER	LN°000308020	OB	Un (01) match ferme : 2 ^{ème} Avertissement
ITIMI HENI	LN°000221030	OB	Un (01) match ferme : 2 ^{ème} Avertissement
HELAL MOHAMED AMINE	LN°010826001	ESS	Un (01) match ferme : 2 ^{ème} Avertissement
CADETS			
GUARBI AHMED	LN°020326026	OSB	Un (01) match ferme : 2 ^{ème} Avertissement
JOMNI HASNI	LN°020713047	OSB	Un (01) match ferme : 2 ^{ème} Avertissement
MAALEJ MOETAZ	LN°020904032	SRS	Un (01) match ferme : 2 ^{ème} Avertissement
MAHMOUDI SEIFEDDINE	LN°020530040	SRS	Quatre (04) matchs fermes : Coup volontaire n'entraînant pas de blessure
NAJJAR MOHAMED	LN°030906003	EAS	Un (01) match ferme : 2 ^{ème} Avertissement
MENDRA MOHAMED AYOUB	CIN°11412383	SAMB	Quatre (04) matchs fermes : Coup volontaire n'entraînant pas de blessure
CHALGHOUMI HATEM	CIN°11425733	SAMB	Quatre (04) matchs fermes : Coup volontaire n'entraînant pas de blessure
BOUAZIZI JIHED	CIN°12859800	ASK	Cinq (05) matchs fermes : Blasphème
HABBOUBI AMINE ALLAH	LN°020429002	OB	Trois (03) matchs fermes et une amende de 500DT : propos injurieux envers public
MINIMES			
JAWADI WAEI	LN°040717044	ASDJ	Un (01) match ferme : 2 ^{ème} Avertissement
HAFIEN ACHRAF	LN°041006002	CAS	Quatre (04) matchs fermes : Coup volontaire n'entraînant pas de blessure
EBDELLI YAHIA	LN°40625006	ASK	Quatre (04) matchs fermes : Coup volontaire n'entraînant pas de blessure
KHADHRAOUI MOHAMED AMINE	LN°040406004	CA	Deux (02) matchs fermes : Tacle par derrière envers joueur
MOUELHI AMANALLAH	LN°040218007	CAB	Un (01) match ferme : 2 ^{ème} Avertissement
FATNASSI MOHAMED BADIS	LN°040716017	OB	Un (01) match ferme : 2 ^{ème} Avertissement



DHEHIBI AHMED	LN°040820028	ESR	Un (01) match ferme : 2 ^{ème} Avertissement
BECHA ABDELKARIM	LN°041002006	OCK	Un (01) match ferme : 2 ^{ème} Avertissement
HAMEDA MOHAMED AMINE	LN°040119017	ASS	Trois (03) matchs fermes : Annihiler une occasion de but manifeste
AJLENI RAYENE	LN°040321003	ASS	Cinq (05) matchs fermes : Blasphème
CHATTI FRAJ	LN°040124002	CSD	Deux (02) matchs fermes : Jeu violent
ZAATOUR MOHAMED	LN°041003001	CSD	Trois (03) matchs fermes : Annihiler une occasion de but manifeste
MASTOURI ADEM	LN°040916028	CSD	Quatre (04) matchs fermes : Coup volontaire n'entraînant pas de blessure

Dirigeant et entraîneur expulsés :

M REJIBI MED ALI CIN N°08062307 dirigeant de l'équipe des juniors du l'Olympique de Kef expulsé lors de la rencontre JSMét/OK du 27/01/2019 pour conduite inconvenante entraînant l'exclusion du banc de touche a été condamné à quatre (04) matchs d'interdiction de banc à compter du 15/02/2019 et une amende de trois cent dinars (300DT) et ce conformément aux dispositions de l'article 44 Tableau E paragraphe 1 du code disciplinaire .

- M. ARIBI BOUBAKER LN°860807083 entraîneur (staff technique) de l'équipe des juniors du Wided Sportif Hamma expulsé lors de la rencontre WSH/USMo du 27/01/2019 pour propos injurieux, grossiers, menace, blasphème et tentative d'agression envers arbitre assistant a été condamné à huit (08) matchs d'interdiction de banc à compter du 15/02/2019 et une amende de huit cent dinars (800DT) et ce conformément aux dispositions de l'article 44 Tableau E paragraphe 3 du code disciplinaire .

Publics signalés :

- **Rencontre ASG/EST Séniors du 29/01/2019 :**

Un Blâme et une amende de sept mille cinq cent dinars (7500DT) sont infligés à l'Avenir Sportif de Gabès pour 2^{ème} récidive de jet d'objets de toute nature sur le terrain et ce conformément aux dispositions de l'article 44 Tableau G paragraphe 2a du code disciplinaire.

- **Rencontre ASM/CSS Séniors du 29/01/2019 :**

Un Blâme et une amende de cinq mille dinars (5000DT) sont infligés à l'Avenir Sportif de la Marsa pour 2^{ème} récidive de jet d'objets de toute nature sur le terrain et ce conformément aux dispositions de l'article 44 Tableau G paragraphe 2a du code disciplinaire.

- **Rencontre WSH/USMO Juniors du 27/01/2019 :**

Une amende de quatre cent dinars (400DT) est infligée au club Wided Sportif Hamma pour envahissement de terrain par son public et ce conformément aux dispositions de l'article 44 Tableau G paragraphe 5 du code disciplinaire.

- **Rencontre EOGK/ASJ Minimes du 27/01/2019 :**

Un Blâme et une amende de trois cent dinars (300DT) sont infligés à l'Etoile Olympique Goulette et Kram pour jet d'objets de toute nature sur le terrain et ce conformément aux dispositions de l'article 44 Tableau G paragraphe 2a du code disciplinaire.

- **Rencontre TH/EGSG Minimes du 06/02/2019 :**

Une amende de quatre cent dinars (400DT) est infligée au club Thala Sport pour envahissement de terrain par son public et ce conformément aux dispositions de l'article 44 Tableau G paragraphe 5 du code disciplinaire.

Séance levée à 17h00

Le Président de la CNDF

Mohamed Ali Gherib



Le Rapporteur de la CNDF

Mohamed Salah Fathallah